



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

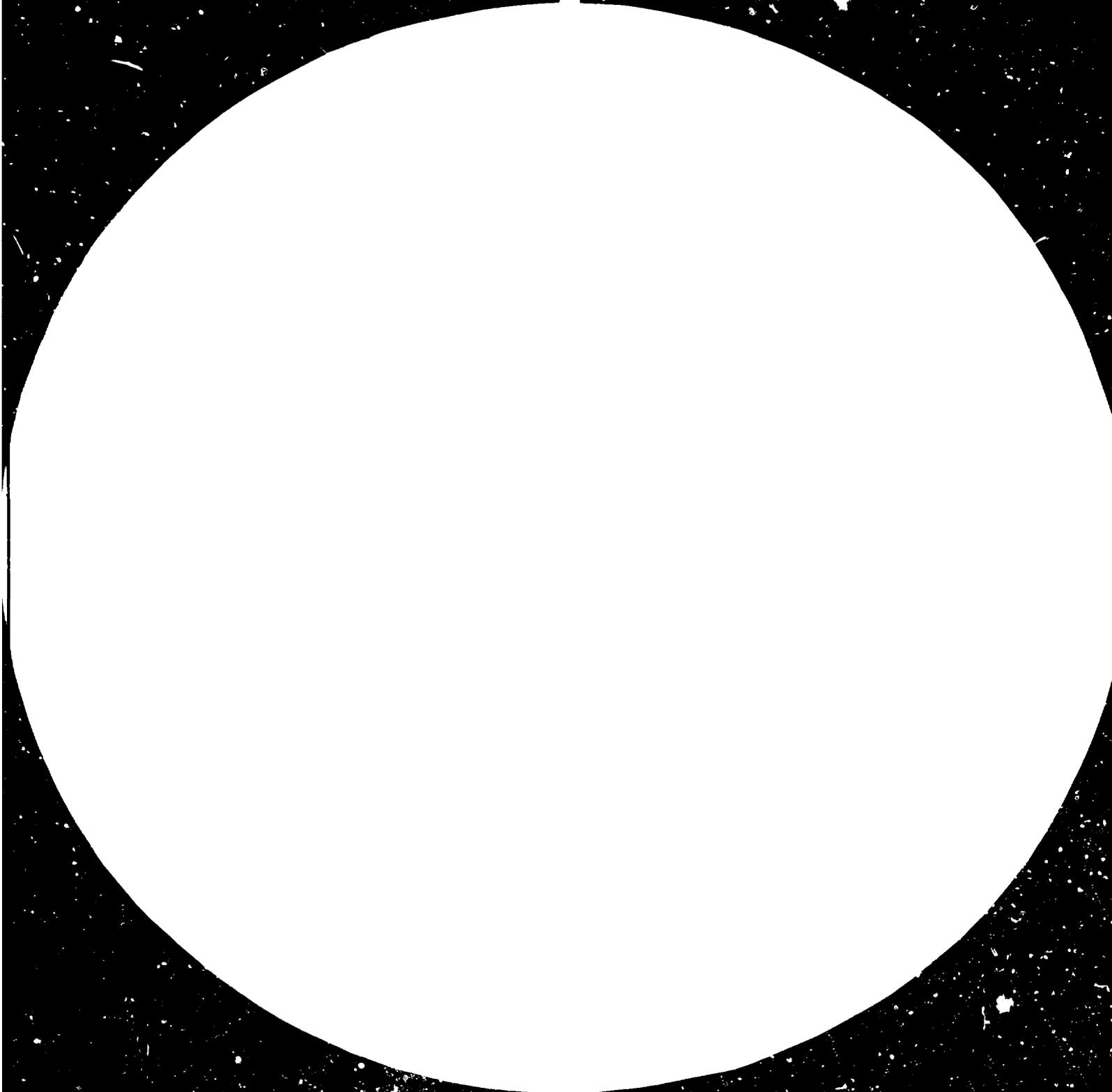
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

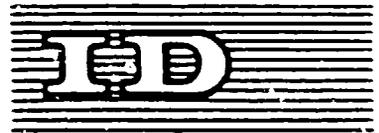
For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)







12489



Distr. LIMITEE

ID/WG.373/6

12 juillet 1982

FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire  
à la première Consultation sur l'industrie  
du bois et des produits du bois

Vienne (Autriche), 21-25 juin 1982

L'INDUSTRIE DU BOIS DANS LES PAYS DE L'UDEAC  
L'UNION DOUANIÈRE ET ÉCONOMIQUE DE  
L'AFRIQUE CENTRALE (UDEAC) \*

par le

Département de l'harmonisation  
industrielle, UDEAC, Bangui

---

\* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

## INTRODUCTION :

L'Afrique Centrale est très largement couverte de forêts. On notera que celles-ci s'étendent sur 20 millions d'hectares au Cameroun - ; 22 millions d'hectares au Gabon - 3 millions d'hectares en Centrafrique et 23 millions d'hectares en République Populaire du Congo.

Les forêts constituent une véritable écharpe autour de l'équateur géographique en couvrant les zones climatiques équatoriales et tropicales humides.

- Elles renferment un volume de bois sur pied impressionnant, compris entre 200 et 500 m<sup>3</sup>/ha, faisant ainsi de la zone un paradis riche en essences très cotées sur le marché industriel du bois. A ce phénomène naturel s'ajoutent dans différents pays :

a/- la programme de grandes parcelles de reboisement des essences recherchées telles l'Okoumé, l'Ozigo, le bois d'Ehène etc...

b/- De nouvelles forêts ou forêts artificielles.

L'Administration forestière, et les entreprises privées ont entrepris depuis un certain nombre d'années et poursuivent, des plantations artificielles en essences introduites. Les boisements furent effectués d'abord par parcelles de plus ou moins grande étendue, puis sous forme d'extensions industrielles. Ces essences introduites comptent des eucalyptus, des pins, de l'hevéa et certains résineux.

Il nous serait très long de mener un travail exhaustif sur le bois et son industrie dans tous les Pays Africains. Notre travail ici se limite aux Etats-Membres de l'UDEAC.

L'analyse à cet effet procédera à un recyclage des activités industrielles du bois connues dans la sous-région - des obstacles à l'extension et à l'épanouissement de ces activités. Le dernier point traitera des perspectives d'avenir de l'industrie du bois et produits du bois.

## 2 - DIFFERENTES ACTIVITES INDUSTRIELLES DU BOIS EN UDEAC

Le bois a représenté de tout temps une source appréciable d'activité industrielle et surtout d'exportation au niveau des Etats de l'UDEAC. Ce secteur a connu depuis dix ans une croissance mais lente. Celle-ci s'est trouvée perturbée, notamment au moment de la crise mondiale en 1975 et 1976 et en raison de la concurrence des bois asiatiques.

### 2-1- Activites industrielles du bois au Gabon :

La superficie de la forêt Gabonaise <sup>est d'</sup> ~~couvre~~ environ 22 millions d'hectares, soit 85 % du territoire. Faut de moyens de transport terrestres adéquats (routes et rail) l'exploitation a été limitée jusqu'à présent aux zones desservies par les voies d'eau : une bande côtière qui constitue la première zone ; la deuxième zone : les régions baignées par les fleuves la Ngounié au Sud, l'Ogooué au Centre, les fleuves de l'Estuaire au Nord.

#### 2-1-1 Exploitation :

La production est largement dominée par l'Okoumé. La limite de cette essence correspond approximativement à un axe Nord-Ouest - Sud-Est, qui descend d'Oyem dans le Nord à Okondja dans l'Est.

La plus grande partie de la 3ème zone est situé au-delà de cette limite.

En dehors de l'Okoumé, les forêts Gabonaises contiennent des quantités non négligeables de "bois divers", avec des densités à l'hectare extrêmement variables, mais parfois élevées.

On y trouve la plupart des essences classiques de l'Afrique Equatoriale : bois tendres de déroulage (Ozigo, Ilomba, Limba), bois rouges (Acajou, Dibetou, Sipo), bois durs (Douka, Azobé, Kavazingo). La part prise dans la production totale par les bois divers tend à s'accroître, comme peut le montrer le tableau ci-après :

Production en 1000 m3

Bois	1968	1970	1980
Okoumé	1.370	1.500	1.130
Ozigo	50	68	62
Bois Divers	210	265	-

La diminution de la production s'explique par la crise économique que traverse le monde industrialisé, crise qui se repercuta également sur les pays du tiers monde. D'autre part, une forte concurrence asiatique continue à se manifester.

2-1-2 L'Industrie du bois :

En dehors de la Compagnie Forestière du Gabon avec principale activité la fabrication de contreplaqué dont elle occupe la première place en Afrique, on ne trouve dans le Pays, aucune autre industrie de cette importance. Toutes les autres sont loin d'atteindre sa capacité de production.

La Compagnie Forestière a son siège à Port-Gentil et a pour objet ; l'exploitation forestière et la fabrication de Contreplaqués, sciages et panneaux lattés.

Les installations comportent :

- Une usine de contreplaqué d'Okoumé, implantée à Port-Gentil à l'embouchure de l'Ogooué, mise en service en 1951. L'extension a été réalisée en Janvier 1972.

- Une usine de panneaux lattés d'Okoumé mise en Service fin 1976.

- Une scierie dont la production va des panneaux de Contreplaqué, panneaux lamellés et lattés, sciages aux portes isoplans. Sa capacité de fabrication est de 90.000 m3/an de contreplaqué, 10.000 m3/an de lattés.

2-1-3 La Scierie

Le secteur de la scierie comprend (à l'exclusion des scieries artisanales) une demi-douzaine d'entreprises, toutes situées dans les environs de Libreville ou de Port-Gentil, et dont aucune ne dépasse une capacité de 1000 m3 de sciage par mois.

La production totale de l'ordre de 50.000 à 60.000 m3 est presque exclusivement vendue sur le marché local. La bonne conjoncture a permis quelques exportations en 1971 et 1973.

#### 2-1-4 Les placages

Les placages sont produits dans quatre usines qui totalisent une capacité de production de l'ordre de 30.000 m3/an entièrement exportés. Deux sont situées à Port-Gentil (Sadir, Groupe Rougier, et les placages Gabonais, à Capitaux Allemands), les deux autres dans la région de Libreville (Rayer et Société de la Haute Monda, Groupe Leroy).

La société Rougier exploite en outre une petite unité de déroulage située à proximité de son chantier forestier à Edéma, d'où elle exporte des bobines de bois de placage non séché.

#### 2-1-5 Menuiserie

Abstraction faite de quelques sociétés spécialisées dans la fabrication de meubles et menuiserie de construction, le pays regorge de petits ateliers artisanaux ; dont la production, même comme celle des sociétés plus grandes, se limite à l'approvisionnement du marché local.

#### 2-1-6 Le marché :

L'approvisionnement des usines locales, en dehors de leurs sources propres, est assuré, en ce qui concerne les grumes d'Okoumé et d'Ozigo, par la S.N.B. G\* qui doit statutairement veiller à ce que la demande locale soit satisfaite. Par contre, pour les bois divers, l'offre est régulièrement insuffisante.

La demande localement en sciage s'est fortement accrue depuis 1970 (influence de l'accroissement des revenus salariaux, de la croissance de la population urbaine), par contre l'offre n'a pu suivre, ce qui s'est traduit par une forte poussée des prix, surtout pour les sciages en bois divers. De ce fait, les scieries sont peu tentées de faire un effort vers les ventes à l'exportation.

Les usines sont d'ailleurs pour la plupart vétustes et mal adaptées, tant du point de vue de l'organisation que du matériel, à la production d'articles de qualité.

---

\* S.N.B.G. : Société Nationale des bois du Gabon.

## 2-2 Activités industrielles du bois au Cameroun

Située entre la frontière Sud et le 6ème parallèle au Nord, la zone forestière du Cameroun couvre environ 20 millions d'hectares dont seul le domaine de la forêt dense humide constitue la zone d'exploitation industrielle actuelle ou potentielle. Les principales essences exploitées sont l'Azobé et l'Iloomba, mais on y trouve également le Doussié, le Moringia et l'Iroko.

La forêt sempervirente, bordant la frontière Sud du pays est exploitée surtout pour l'Assamala, le Sapelli, le Sipo, le Bibolo et l'Acajou.

La troisième zone forestière est en particulier riche dans sa moitié Est et Sud-Est, dans laquelle sont exploitées le Sapelli, le Limba, l'Ayous, l'Iroko et l'Assamala. On y trouve des peuplements pouvant aller jusqu'à 15 m<sup>3</sup>/ha d'une même essence.

### 2-2-1 Exploitation :

Comparée aux autres pays frontaliers, le niveau d'industrialisation du Secteur du bois atteint au Cameroun est relativement favorable. Environ la moitié des 1.700.000 m<sup>3</sup> de grumes exploitées en 1980/81 a été transformée, le solde étant exporté à l'état brut. Le développement de l'exploitation forestière est depuis quelques années plus soutenue que celui des investissements industriels.

Les industries du bois comprennent en fin 1973, une trentaine de scieries, trois usines de déroulage, une dizaine de fabriques d'ébénisterie et de menuiserie industrielle, une usine de charpentes en lamelle-collé, une usine d'impregnation du bois et une fabrique d'allumettes.

### 2-2-2 Usines de déroulage :

Elles sont situées à Dimako (S.F.I.D.), Mbalmayo (COCAM), qui produit également des contreplaqués et des panneaux lattés et Douala (C.F.G.G.). Leur production totale est de l'ordre de 80.000 m<sup>3</sup>/an, dont les 9/10 sont exportés. L'Iloomba constitue pour COCAM et C.F.G.G. une essence de base, tandis que la SFID utilise beaucoup d'Ayous notamment pour la production de planches destinées à la fabrication des caissettes à fruits en Afrique du Nord.

### 2-2-3 Les Scieries :

Près de 95 % des sciages sont produits par huit Sociétés. Le marché local absorbe une bonne moitié de la production. On estime celle-ci entre 600 et 625.000 m<sup>3</sup>/an ce qui, ajouté au 60.000 m<sup>3</sup> exportés en 1980/1981 conduit à une production totale de l'ordre de 850.000 m<sup>3</sup>. Quelques-unes des scieries sont de grandes unités établies dans les zones urbaines (Douala, Yaoundé et Sangmelima pour la plupart) tandis que les scieries de chantiers sont souvent déplacées en même temps que ceux-ci. Les traverses constituent une part très importante des exportations. À quelques exceptions près les scieries sont anciennes et mal adaptées à une production de débités de qualité, susceptibles de soutenir une concurrence sérieuse sur le marché International.

### 2-2-4 Le marché local :

L'importance du marché local constitue pour les industries Camerounaises un bon atout.

Son volume est difficile à préciser, en raison du manque de Statistiques fiables.

La plus grande part des sciages (70 à 75 %) est utilisée dans l'industrie de la construction. Pour les panneaux, cette proportion serait de l'ordre de 95 %. Plus de la moitié des contreplaqués consommés est importée du Gabon.

Ce serait justifié par le fait que la qualité et les spécifications des contreplaqués de la COCAM, unique producteur au Cameroun, ne répondraient pas suffisamment aux exigences du marché.

Les marchés locaux, bien qu'assez importants, constituent malheureusement un débouché favorable aux produits de second choix. Ceci est vrai au Cameroun comme dans la plupart des pays forestiers Africains.

### 2-3 Activités Industrielles du bois en République Populaire du Congo

La forêt couvre quelque 230.000 km<sup>2</sup>, soit 65 % de la superficie du pays dont plus ou moins 185.000 km<sup>2</sup> de forêt de terre ferme. Elle se répartit en deux blocs, la zone Sud-Ouest avec 60.000 km<sup>2</sup>, la zone Nord-Est avec 125.000 km<sup>2</sup>.

2-3-1 Exploitation :

L'exploitation massive a débuté vers 1954 par celle des peuplements de Limba du Majumba d'abord, du Sud-Chaillu ensuite. Elle a atteint son maximum en 1964 (285.000 m3), et décroît régulièrement depuis.

L'exploitation a consisté en une opération de cueillette, consistant à n'enlever que les grumes de qualité d'exportation dans les zones riches et accessibles. Actuellement, la rarefaction du Limba entraînant une augmentation sensible de son prix d'achat, encourage des exploitants petits et moyens à réexploiter les peuplements écrémés et à exploiter les îlots autrefois dédaignés.

À l'exploitation du Limba s'est ajouté très tardivement celle de l'Okoumé. L'exploitation des autres essences semble très coûteuse et n'intéresse pas pour l'instant les industriels.

2-3-2 Usines de déroulage :

Quatre usines de déroulage sont en activité ; une d'entre elles, reprise par un organisme national a atteint aujourd'hui sa capacité normale de production. La production annuelle totale, entièrement exportée, est estimée à 80.000 m3 de feuilles de placage. L'activité de ces usines est axée essentiellement sur le déroulage de l'Okoumé et, en partie, du Limba. Trois des usines sont installées à Pointe-Noire, l'autre près de Dolisie. Les menuiseries mécaniques sont, à une exception près, artisanales et concurrencées par un grand nombre de petites menuiseries quasi manuelles.

2-3-3 L'Industrie de la scierie :

Elle est peu développée : une quinzaine d'usines, dont deux seulement ont une capacité normale, produisant quelque 40.000 m3 dont 10 à 15 m3 sont exportés annuellement.

Toutes les scieries sont concentrées dans la zone de Pointe-Noire, sauf une à Dolisie, une moderne à Brazzaville et une dans la région d'Ouessou. L'ensemble de ces scieries ne travaille guère qu'à 60 % de leur capacité ; le faible potentiel du marché local d'une part et la vétusté des machines d'autre part rendent peu probable une augmentation éventuelle du niveau global de production.

## 2-4 Activités Industrielles du Bois en Centrafrique :

La République Centrafricaine est traversée d'Est en Ouest par un massif semi montagneux qui sépare les bassins du Tchad et du Congo. La forêt la plus riche est celle du Sud-Ouest qui subit les influences d'un climat équatorial, ce qui a favorisé le développement d'une forêt tropicale de type dense, humide semi décidue.

Les densités à l'hectare relevées varient de 60 à 100 m<sup>3</sup> dont 20 à 60 m<sup>3</sup> d'essences commercialisables.

### 2-4-1 Exploitation :

L'exploitation forestière en République Centrafricaine est relativement récente. Les débuts datent de 1946 ; en 1960 on n'abattait encore que 100.000 m<sup>3</sup> de bois, 460.000 en 1971.

Les exploitations ont pris leur essor en Lobaye et n'ont commencé en Haute Sangha qu'au cours des dernières années. Plus de la moitié des forêts fait l'objet de concessions. La zone forestière de la République Centrafricaine est une des plus riches d'Afrique quant à la densité à l'hectare en général et à celle des essences commercialisables en particulier. Toutefois, certaines réserves sont à apposer quant à la qualité du bois. Une proportion non négligeable de fûts présentent des défauts internes (bois piqués, pourriture du coeur, etc...) qui diminuent le rendement à l'abattage et au débitage ; d'autre part, une partie importante des Limbas sont en réalité des *terminalia africana* qui ont un bois de bien moins bonne qualité.

### 2-4-2 L'Industrie du bois :

La caractéristique originale des industries du bois en République Centrafricaine est qu'elles sont toutes localisées en forêts. On ne trouve à Bangui que des dépôts et les sièges administratifs. Elles sont groupées soit dans la zone Lobaye, soit en Haute Sangha, le degré d'industrialisation est, jusqu'à présent peu poussé : les 12 sociétés importantes qui exploitent la forêt sont dotées de scieries dont certaines ont déposé depuis leur bilan, conséquence de la crise économique mondiale et de la récession que connaît le marché du bois.

#### Les Sciages :

Le Sciage est l'activité industrielle la plus développée dans le domaine du bois. En annexe à ces scieries, certaines Sociétés ont un département de seconde transformation : Lames de frises, de parquet et parfois menuiserie. Certaines moins importantes montent des maisons préfabriquées.

### 3. DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES INDUSTRIES DE PREMIERE ET DE SECONDE TRANSFORMATION

#### 3.1. - Les Transports

Le manque d'infrastructures de transport terrestres restera encore pendant plusieurs années un obstacle sérieux au développement économique de plusieurs grandes régions intérieures dans la sous-région.

Presque tous les Gouvernements sont conscients et ont commencé à inscrire dans leurs plans des programmes importants pour remédier progressivement à cette situation.

Au Gabon, le principal projet concerne le chemin de Fer Owendo-Boué, dérivé du projet Owendo - Balinga - Franceville. Ce vaste chantier dont le premier tronçon a été déjà livré à l'exploitation assurera la pleine expansion de l'industrie du bois. La première phase du Port d'Owendo, qui est destiné à remplacer le port en rade foraine de Libreville a été achevée et est depuis en activité. Les installations du port à bois sont déjà fonctionnelle, mais seront plus rentables à la mise en service de tout le réseau du chemin de fer.

#### 3.2. - Le réseau routier :

Le réseau routier reste de son côté très fragmentaire, en particulier celui qui joint les villes de l'intérieur aux différentes Capitales. Les infrastructures existantes sont en outre très inégalement satisfaisantes, et l'avis unanime des Chefs d'Entreprises interrogés est qu'aucun grand projet industriel ne prendra effectivement corps tant qu'un certain nombre de points clefs n'auront pas reçu de la part des pouvoirs publics une solution positive.

#### 3.3. - Transport des bois lourds

Bien plus encore que dans les liaisons routières, la densité élevée des bois non flottables grève le coût des transports par voie d'eau. Non seulement le transport sur plates est plus coûteux que le flottage (de l'ordre de 8 à 10 Frs CFA la tonne kilomètre, contre 2 à 3 Frs CFA pour le flottage), mais les ruptures de charge sont plus nombreuses et plus coûteuses, les mises sur parcs terrestres étant bien plus souvent nécessaires que pour les bois flottés qui peuvent être stockés dans l'eau. Ces inconvénients des bois lourds sont amplifiés par les insuffisances en moyens de transport (plates, remorqueurs) et en installations fixes (parcs terrestres, engins de manutention).

Les exploitants forestiers indépendants se plaignent du manque de concurrence entre les sociétés qui assument les transports fluviaux à façon, ce qui contribue à maintenir des prix élevés.

#### 3.4. - Production des industries

L'alimentation du marché local en sciages de qualité est très déficiente, et cette situation regrettable est un frein au développement d'industries de transformation secondaire. Les scieurs capables de faire de bons produits sont en outre périodiquement tentés d'abandonner les marchés intérieurs, dès que les prix à l'exportation leur paraissent plus rémunérateurs.

Comme nous l'avions dit, le matériel des usines de première transformation est souvent vieux, inadapté à l'évolution de l'industrie.

Tous les pays de l'UDEAC, manquent de panneaux surfacés à un prix économique, et cette situation freine incontestablement le développement d'industrie aval comme celle de l'ameublement et de la décoration.

#### 3.5. - La faible participation des cadres Nationaux :

Malgré la création de quelques sociétés d'économie mixte et de Sociétés Nationales, les Nationaux des différents pays de l'UNION ne détiennent qu'un faible pourcentage de l'exploitation du bois. Ce phénomène est dû non pas à un manque de volonté, mais souvent à un manque de moyens pouvant permettre aux Nationaux entrepreneurs de constituer un Capital Social leur assurant un démarrage efficace de ces activités.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR :

Au moment où la crise économique mondiale persiste, le marché du bois et surtout le bois africain ne peut aisément trouver une voie de relance très affirmative. Tant de tentatives sont à l'essai, aussi la solution qui semblerait évidente à première échéance est la recherche de voies et moyens à rentabiliser la production actuelle.

A cet effet, la naissance de l'Organisation Africaine du Bois (OAB) a apporté des grands espoirs qui malheureusement sont restés jusque là insatisfaits. L'Office lui même connaît de profond problème d'organisation et de structuration.

- Dans différent pays de l'UDEAC, le développement des activités basées sur les essences nères s'est jusqu'à présent effectué dans des conditions assez satisfaisantes. On peut cependant estimer que la collectivité est loin de tirer des immenses ressources forestières de la Sous-Région tout le profit qu'elle pourrait en espérer. D'une part le taux de transformation locale des bois exploités est faible; D'autre part, l'imprécision des connaissances sur le potentiel réel de la forêt entraîne généralement une sous-estimation de la densité des bois exploitables.

Face à ces lacunes, les pouvoirs publics et les entreprises ensemble ont pris des mesures fiscales et tarifaires appropriées, et un contrôle plus sévère des réalisations engagées dans le cadre de l'octroi de permis industriels. Ces mesures devraient inciter les groupes industriels à investir dans les unités de déroulages locales : (ce dont les effets seraient évidents), d'autant plus que les pouvoirs engageront simultanément un certain nombre d'actions destinées à accroître la qualité de l'environnement industrie et à freiner l'accroissement du coût des facteurs de production.

- La promotion des bois divers est l'une des perspectives de l'UNION; moyen qui permettrait de diversifier la production forestières des pays membres. Sur le plan commercial, la création de l'OAB a porté de grands espoirs. Disons qu'avec la volonté d'organisation des différents Etats-Membres cet instrument jouera pleinement le rôle qu'on attend de lui.

- Dans le domaine des infrastructures et des équipements, on notera que beaucoup de régions font des efforts louables. Le chemin de fer trans-gabonais dont la mise en exploitation du premier tronçon ne date pas de long-temps participe déjà efficacement au transport des grumes. Au fur et à mesure que s'allongera le trajet du train, le volume des grumes débitées dans le port du port à bois d'Owendo s'agrandira, facteur qui réduit les tarifs de transports et manutentions à façon. Sur le plan investissement, beaucoup de projets sont en étude. Certaines usines veulent augmenter ou diversifier leur production, d'autres renforcent leur matériel pour améliorer la production. Il est mis à jour la création de multiples autres industries dont les activités sont axées sur la transformation sur place du bois, soit au stade primaire, soit à un stade plus avancé.

- La formation des Cadres Compétents

Pour remédier à la carence en cadres et personnel qualifié, des Instituts sont créés. Au Gabon, fonctionne une Ecole Supérieure des Eaux Forêts, formant des Ingénieurs et le reste du personnel approprié.

Au Cameroun, un Institut National des forêts sera créé à MBalmayo, formation d'Ingénieurs, en même temps s'ouvriront de nouvelles Ecoles à Bélabo et Kumba.

- La création de l'Office de commercialisation du bois du Cameroun, permettra de prospecter les marchés internationaux du bois et de stimuler les exportations en contrôlant mieux la qualité des produits.

5 - CONCLUSION :

L'industrie du bois se classe parmi les branches les plus dynamiques de l'économie des pays de l'UDEAC. Les ressources forestières y demeurent vastes et riches, mais certains problèmes s'y posent ; l'éloignement progressif des zones d'exploitation par rapport aux régions côtières et les problèmes d'accès aux forêts reculées.

Parmi les quatre pays de la Sous-Région, le Cameroun est celui qui atteint le niveau d'industrialisation le plus diversifié dans le secteur du bois. Dans les trois autres, l'on constate une relative spécialisation : production majoritaire de contreplaqués au Gabon, de placages au Congo, de sciages en République Centrafricaine.

Divers projets en vue pourraient modifier cette situation mais l'on doit constater que les investissements récents se sont heurtés à des problèmes d'approvisionnement, et plus encore d'expédition, auxquels il convient de remédier avant d'encourager de nouvelles réalisations importantes.

L'une des faiblesses auxquelles les Etats de l'Union devraient faire face demeure la participation très limitée des nationaux aux activités forestières et de l'industrie du bois. Des mesures plus dynamiques devraient s'envisager pour remédier à cette lacune.

Par manque d'éléments actualisés, certains de nos analyses sont déphasées puisque celles-ci s'accordent à un temps dépassé, mais donnant toute fois une vue d'ensemble des activités de l'industrie du bois dans la sous-région.

La relance économique qui s'amorce dans certains pays de l'UDEAC et les mesures prises dans la revalorisation des industries de transformation feront dans le même élan, amplifier l'importance de l'industrie du bois.

Il est certain qu'avec la nouvelle politique d'industrialisation Commune préconisée par les pays membres de l'UDEAC, l'industrie du bois, qui n'est pas d'ailleurs la dernière dans la région, trouvera sa place pour la promotion économique et sociale des pays de l'UNION.

